

*Ce passage du Séminaire de Jacques Lacan, La logique du fantasme, est un extrait de la partie intitulée « L'économie du fantasme », chapitre « De la castration à l'objet<sup>1</sup> ».*

*Jacques-Alain Miller qui a établi le texte du Séminaire a intitulé ce passage, « La loi de l'acte sexuel ». Cette ultime partie du séminaire sera présentée lors des soirées d'étude du 17 juin et du 1<sup>er</sup> juillet, animées par Jean-Robert Rabanel.*

« Je laisserai en suspens la question de ce qu'il en est de l'objet phallique, parce qu'il faut que je le dépouille de la façon dont il est supporté comme objet – et ce n'est pas une nécessité qui ne s'impose qu'à moi – tout ceci pour m'apercevoir que lui-même, il n'est pas supporté. Voilà ce que veut dire le complexe de castration – il n'y a pas d'objet phallique – et c'est notre seule chance qu'il y ait un acte sexuel. Ce n'est pas la castration, c'est l'objet phallique qui est l'effet du rêve autour de quoi échoue l'acte sexuel.

Pour vous faire sentir ce que je suis en train d'articuler, il n'est pas plus belle illustration que celle qui nous est donnée par le Livre sacré, par le Livre unique, la Bible elle-même. Si vous vous êtes rendus sourds à sa lecture, allez à l'église Saint-Marc à Venise. La Chapelle dogale, ce n'est que ça, mais son narthex vaut le voyage. Nulle part en image ne peut être exprimé avec plus de relief ce qu'il y a dans le texte de la *Genèse*, et parmi d'autres, vous y verrez sublimement magnifié ce que j'appellerai cette idée infernale de Dieu, celle qui lui vient quand il en arrive à penser de l'Adam Kadmon – celui qui, puisqu'il était Un, il fallait bien qu'il soit les deux, il était l'homme sous ses deux faces, mâle et femelle. *Il est bon*, se dit Dieu, *qu'il ait une compagne* – ce qui ne serait encore rien si nous ne voyons pas que, pour procéder à cette adjonction d'autant plus étrange qu'il semble que, jusque-là, l'Adam en question, figure faite de terre rouge, s'en était fort bien passé, Dieu profite de son sommeil pour lui extraire une côte, où il façonne, nous dit-on, l'Ève première. Peut-il y avoir illustration plus saisissante de ce qu'introduit dans la dialectique de l'acte sexuel le fait que l'homme, au moment précis où vient, supplémentaire, se marquer sur lui l'intervention divine, se trouve dès lors à avoir à faire comme objet à un morceau de son propre corps ?

Tout ce que je viens de dire, la loi mosaïque elle-même le comporte, et aussi bien, peut-être, avec l'accent qu'y ajoute la circoncision, en soulignant que le morceau en question n'est pas le pénis, puisque ce dernier est incisé pour être, en quelque sorte, marqué d'un signe négatif. Ce signe n'est-il pas là pour faire surgir devant nous ce qu'il y a, dirai-je, de portée perverse dans l'instauration de ce Commandement au seuil de l'acte sexuel, *Ils ne seront qu'une seule chair* ? Je veux dire par là qu'il y a un champ qui vient s'interposer entre nous et l'acte sexuel – plus précisément entre nous et ce qu'il en serait, ce qu'il pourrait en être, de quelque chose qui aurait nom l'acte sexuel, en tant que l'homme et la femme s'y font valoir l'un pour l'autre.

---

<sup>1</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre XIV, *La logique du fantasme*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2023, p. 345-346.

Auparavant, préalablement à l'accès à cet acte, il y aura eu un rapport autonome du corps à quelque chose qui en est séparé après en avoir fait partie – ce rapport donnant au champ interposé son épaisseur, dont il reste à savoir si elle est ou non traversable.

Tel est le seuil aigu d'où nous pouvons apercevoir la donnée cruciale, autant qu'énigmatique, de ce qui fait la loi de l'acte sexuel, à savoir que l'homme châtré n'étreint jamais que le morceau qui fut séparé de son corps. »